

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 9

Artikel: [Lausanne]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 27 janvier 1866.

Les questions qui touchent à l'argent seraient mieux connues si elles trouvaient des interprètes qui voulussent les mettre à la portée de tous. Le célèbre économiste Bastiat a eu l'immense talent de rendre populaires les idées les plus abstraites, quand elles se présentaient avec le langage de la science pure; malheureusement, les Bastiat sont aussi rares que les Molière. Je faisais ces réflexions l'autre jour quand j'entrevis à l'étalage d'un libraire un livre intitulé: *Les questions d'argent. L'assurance, par Edmond About*. Comment! Edmond About, l'auteur de la *Question romaine*, de *Trente et quarante*, du *Nez d'un notaire* et de tant d'autres, s'occupe des questions d'argent? Alors il ne doit pas le faire comme tout le monde. En effet! Achetez et lisez, et vous m'en direz des nouvelles.

C'est ce que j'ai fait, et je vous assure que j'ai lu ce livre comme un roman. Vous connaissez Edmond About. Vous savez avec quelle vigueur il fait mouvoir son action, avec quelle précision et quelle clarté de style il dépeint ses personnages, leurs qualités et leurs vices. Eh bien! cet entrain, vous le retrouverez dans ces quelques pages où l'auteur a voulu montrer l'une des faces du progrès moderne, l'*assurance*, qui permet de lutter contre les coups du sort qui s'acharne à nous nuire dans toutes les occasions possibles, en brûlant nos maisons, en ravageant nos récoltes, en détruisant nos navires et en nous enlevant nous-mêmes à nos familles, au moment même où souvent elles auraient le plus besoin de nous.

Je ne crois pas qu'il soit possible de faire sentir mieux le rôle de l'épargne que ne l'a fait About dans son chapitre *Du capital*. Il nous fait assister au travail pénible d'un manœuvre qui gagne avec beaucoup de fatigues un modeste salaire dont il sépare quelques sous qu'il jette dans sa tire-lire; au lieu de vivre au jour le jour, il parvient d'abord à assurer son pain pour une semaine, un mois; il pourra bientôt voir venir la vieillesse sans la triste perspective de dépendre des siens ou de la charité publique; il laissera à ses enfants un capital argent ou mieux encore un capital intellectuel qui leur permettra de gagner leur vie avec moins de peine et de s'assurer par là plus de bien-être, si ce n'est plus de bonheur. Le capital s'augmentera entre des mains intelligentes, et le petit-fils de l'ouvrier arrivera à une position indépendante, dans laquelle il pourra travailler encore, tout en pouvant donner plus

de jouissances à son esprit quand il n'aura plus à s'abandonner à des préoccupations purement matérielles. Le capital n'est pas chose finie, limitée. Ce que l'un gagne, il ne le prend pas nécessairement à d'autres. Le capital, fruit du travail, est une conquête qui profite tout d'abord à celui qui le possède, mais encore à l'humanité entière. Un capital est un levier avec lequel on défriche des terrains incultes, on sort de la terre les pierres et le fer dont on fait nos maisons, on tisse le coton qui nous protège contre les intempéries de l'air, on assainit les marais qui déciment les populations exposées à leurs émanations; c'est avec le capital qu'on crée des écoles, où l'on développe le germe d'intelligence déposé dans le cerveau de celui qui deviendra un homme, que l'on répand les publications de toute nature qui obligent l'homme à lire et à penser, que l'on constitue un Etat solide, qui assure la sécurité et le bonheur de ceux qui en font partie.

Le capital s'accroît avec une rapidité merveilleuse quand il est placé entre bonnes mains.

« Tous les financiers vous diront, dit Edmond About qu'il est plus facile de gagner 400 millions avec un million que 400 francs avec 20 sous. — Pourquoi — Parce que 4 millions est un capital, c'est-à-dire un instrument, tandis que 20 sous ne sont que 20 sous »

« Un fils de famille qui a hérité d'un million et qui l dépense avec des drôlesses, est comme un ouvrier mal faisant qui limerait un levier et le réduirait en poussière. Le stupide ouvrier pourra dire à son maître: J ne vous ai rien pris; pesez votre limaille, le compte y est. Le stupide *gandin* chantera sur un air connu: « Ce n'est pas perdu, perdu pour tout le monde! Allez voir les carrossiers, les marchands de chevaux, les lingères, les couturières, les bijoutiers et les gargotiers à la mode; vous trouverez entre leurs mains la limaille de mon million. » Parbleu! nous le savons, que l'argent n'est pas perdu. Mais tu l'as dispersé, petit âne. Tu a rompu la cohésion qui fait la force des capitaux et de leviers. Il faudra des années de travail et d'épargne pour reconstituer entre les mains d'un autre ce que tu as détruit!

« La destruction d'un capital est une calamité qui pèse non-seulement sur l'homme ruiné, mais sur l'humanité tout entière. La création d'un capital n'enrichit pas seulement l'individu, mais l'espèce. »

Il est un point cependant sur lequel nous ne pouvons être d'accord avec l'auteur, c'est lorsqu'il trouve absurdes les lois qui excluent le droit d'aînesse et obligent

répartition égale entre enfants de la même famille. On détruit ainsi un capital, c'est vrai, mais le capital n'est pas tout. S'il est heureux de voir l'humanité entière augmenter chaque jour son fonds de réserve, pour le plus grand profit de tous, il ne faut pas pour cela faire fi de la justice et de l'équité. Que la création de la richesse générale suive une marche moins rapide, plutôt que voir des frères pauvres et misérables pour laisser entre les mains d'un seul l'instrument qui pourrait être utilisé par eux tous!

Excusez, chers lecteurs, un article bien long pour les colonnes du *Conteur*; mais le sujet est si vaste qu'il est difficile d'y toucher en quelques mots. Si vous me le permettez, je reviendrai prochainement sur le principal objet du livre dont je parle, l'assurance, que je voudrais pouvoir vous présenter d'une manière aussi simple et aussi attrayante que l'a fait Edmond About. Du reste, vous pourrez toujours vous dédommager de ma prose en lisant About lui-même.

S. C.

Jacob-Louis-Gabriel Reymond,

ou l'insurrection des *Bourla-papay*.

III.

Les paysans continuaient à s'organiser et à former des compagnies, qui n'étaient désignées que par des noms de villages, les insurgés n'ayant pas voulu que leurs noms fussent inscrits dans des rôles. Chaque compagnie avait son payeur général. Plusieurs communes avaient promis 10, 20 et jusqu'à 50 batz par jour, à ceux qui iraient joindre le corps principal réuni à *Tolochenaz*, sous le commandement de Reymond, qui avait pour adjudant un jeune homme de Lausanne, Henri Marcel. Le quartier-général était à *Rionbosson*, campagne à dix minutes de Morges.

Les insurgés avaient presque tous, dans leur poche, le portrait de Reymond, qu'ils appelaient leur général, et portaient des fleurs et des feuilles à leurs chapeaux. Un historien fait remarquer que, par un singulier hasard, plusieurs d'entre eux avaient pris des feuilles d'ellébore au lieu de branches de chêne¹. Reymond, qui était capitaine de la 2^e demi brigade auxiliaire helvétique, et qui était resté au pays pour les recrutements, portait son petit uniforme et la cocarde française à son chapeau.

D'un autre côté, des bandes éparses parcouraient le pays et poursuivaient leur œuvre de destruction dans toutes les archives dont elles pouvaient s'emparer. Elles venaient de brûler celles des châteaux de l'*Isle*, *Mollens*, *Pampigny*, *Grancy*, *Sévery*, *Cottens*, *Vullierens*, etc., et s'étaient livrées à des excès regrettables dans ces deux derniers endroits.

M. C***, dans une lettre adressée de *Cottens* au *Nouveliste vaudois* du 4^{er} juin 1802, raconte comme suit les scènes qui ont eu lieu dans ce village :

« Le 4 mai, je passai la nuit entière, avec un ami et mon épouse, à veiller et à observer ce qui se passait; le village fut très tranquille; on entendait au loin le

bruit du tambour, des huées, des coups de fusil, mais rien ne troubla la tranquillité publique; seulement on voyait et on entendait beaucoup aller et venir, ce qui ne fit qu'augmenter avec le jour; enfin, environ les cinq heures du matin, arrive au bas du village et près du cabaret une troupe armée de 70 à 80 individus, tambour battant, avec des cris affreux; après s'être arrêtés là pendant près d'une heure, je les entendis s'acheminer en haut le village; je rentre et ferme ma porte; la troupe se range en bataille devant ma maison; l'un d'eux bourre et heurte à force de bras; je lui demande par la fenêtre ce qu'il veut; il m'intime l'ordre d'ouvrir, sous menace d'enfoncer ma porte, comme il dit avoir fait ailleurs. Il était armé d'une hache; je lui ouvre et veut le faire entrer seul; alors toute la troupe force le passage et se jette en tumulte dans les appartements. Celui qui avait porté la parole me demande, *au nom des paysans armés pour la destruction de la féodalité*, de lui livrer mes titres, et sur la réponse que je les ai mis hors de chez moi, en lieu de sûreté, s'élève un cri de fureur dans toute la troupe: *tes titres ou ta tête*; je répète que je ne les ai pas, même cri répété: *ta tête ou tes titres*. Je leur répondis que, vu la force majeure, la première était entre leurs mains, mais que les titres ne leur reviendraient pas pour cela, puisqu'on ignorait où ils étaient. A ces mots, la rage devint à son comble; tous crient à la fois: *il faut le massacrer*; et au même moment on lève la hache sur ma tête, ainsi que vingt crosses de fusil; d'autres m'appuyaient leurs baïonnettes sur le corps; l'un proposa de me fusiller, pour l'exemple, sur ma terrasse ou devant ma porte; deux opinent pour me pendre, et détachent leurs cravates en place de corde. On me prodigue les épithètes les plus injurieuses; on me traite de voleur, de tyran, de sangsue du peuple.

» Sur ces entrefaites, un de la troupe s'écrie qu'il faut avant tout avoir les titres et ouvrir les appartements et les armoires. On me traîne, on me pousse du bas en haut; la troupe se partage, chacun visite de son côté; la maison retentit de cris et de menaces; ma femme accourt et veut prendre mon parti; un furieux ouvre la fenêtre du corridor, veut la saisir et la jeter dehors; je parviens à la pousser contre sa chambre; cet enragé voyant que sa proie lui échappe, la poursuit et veut lui donner un coup de crosse qui atteint la double porte; il retourne son fusil et lui lance sa baïonnette au moment où elle fermait la porte intérieure, contre laquelle l'arme glissa.

» Tous les papiers qu'on découvrit furent déchirés; mais furieux de ne trouver que de vieux titres, cette troupe recommença à m'accabler d'injures, de menaces, de bourrades; elle délibéra en tumulte sur le parti à prendre et décida d'environner la maison de seringue pour préserver les bâtiments voisins, et de m'y brûler moi, ma famille et mes richesses, ainsi que mes titres qu'ils croyaient y être renfermés. Au milieu de ces débats, quelques voix proposent de me donner 24 heures pour les produire, et on me dicte de suite un engagement sur papier timbré de les livrer aux communes dans 24 heures et d'en faire une renonciation formelle pour moi et les miens; je le fis pour éviter

¹ Plante à laquelle on attribuait autrefois la propriété de guérir la folie.